

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	15 (1907)
Heft:	6
Rubrik:	Assemblée annuelle des délégués de la Société centrale suisse de la Croix-Rouge

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Benoit, de Vevey, la salle de banquet se vide, et c'est par groupes que les délégués reprennent bientôt le chemin de la gare.

Nous félicitons la section de Genève

pour la réussite complète de la fête qu'elle avait si bien préparée et nous remercions tous ceux qui ont contribué à la joie des invités.

D^r M.

—————
Assemblée annuelle des délégués
de la Société centrale suisse de la Croix-Rouge, samedi et dimanche
29 et 30 juin 1907, à Coire

PROGRAMME:

Samedi 29 juin:

4 heures de l'après-midi: Réception des délégués au bureau du Comité d'organisation à l'hôtel Steinbock, vis-à-vis de la gare. Distribution des cartes de fête et de logement.

8 heures du soir: Réception offerte par le Comité d'organisation au jardin et dans la grande salle de l'hôtel Steinbock. Productions musicales et théâtrales, projections lumineuses de la Croix-Rouge suisse.

Dimanche 30 juin:

8 heures du matin: **Assemblée annuelle des délégués à l'Aula de l'Ecole cantonale.**

8 à 8¹/₂ heures: Distribution des cartes de votation pour les délégués à l'entrée de la salle.

Ordre du jour:

1^o Appel nominal des délégués.

2^o Procès-verbal de l'assemblée d'Aarau.

3^o Compte rendu administratif et compte rendu financier pour 1906.

4^o Budget pour 1908.

5^o Nomination d'un membre de la Direction en remplacement de M. Ed. Zimmermann de Bâle.

6^o Nomination des censeurs pour les comptes de 1907.

7^o Révision des statuts (voir la proposition I de la Direction).

8^o Emission d'un emprunt à primes par la Société centrale suisse de la Croix-Rouge (voir la proposition II de la Direction).

9^o Choix du lieu de la prochaine réunion annuelle.

10^o Rapports:

a) La nouvelle Convention de Genève. Rapporteur: M. le docteur Mürsel, médecin en chef.

b) La VIII^e Conférence internationale de la Croix-Rouge à Londres. Rapporteur: M. le docteur Neiss.

Midi: *Banquet à l'hôtel Steinbock.* Après le banquet, promenades en ville et aux environs (Sources de Passug, Lürlibad).

Les membres de la Croix-Rouge, de l'Union suisse des Samaritains, de la Société militaire sanitaire suisse et de la Société d'utilité publique des Femmes suisses, et en

général toutes les personnes qui sympathisent avec nos tendances, sont cordialement invitées à assister à notre réunion de cette année, et nous les prions d'agréer l'assurance de nos sentiments les plus distingués.

Berne, le 25 mai 1907. Pour la Direction de la Société suisse de la Croix-Rouge:

Le président: de Steiger, conseiller national.

Le secrétaire: Dr W. Sahli.

Rapport et propositions

de la Direction de la Société centrale suisse de la Croix-Rouge
à l'Assemblée des délégués du 30 juin 1907, à Coire, concernant l'émission
d'un emprunt en obligations à lots

Ces dernières années, la Croix-Rouge suisse a accusé des progrès très réjouissants, mais tandis qu'elle se développe d'une manière satisfaisante au point de vue de l'activité personnelle de ses membres, il n'en est pas de même au point de vue du matériel.

L'augmentation de ses ressources a exercé une heureuse influence sur le développement de son organisation et sur l'activité des sections en temps de paix. Les nombreuses sections et organisations auxiliaires, dont la plupart s'efforcent de remplir fidèlement leurs obligations, permettent d'avoir la certitude que, si la guerre éclatait, la Croix-Rouge suisse mettrait à la disposition du service sanitaire de l'armée un personnel à la fois capable et dévoué.

Il en est autrement — hélas, du matériel destiné à l'équipement des volontaires qui devraient subitement entrer en action. Le matériel dont la Société dispose est à peu près nul, il se réduit à quelques objets d'enseignement pour les cours de samaritains; la société centrale manque aussi complètement de locaux où elle pourrait loger du matériel. Elle ne possède pas un seul brancard, pas un seul lit pour malades, pas une voiture d'ambulance; elle n'a ni baraques de malades, ni paniers de pansements, ni caisses de médicaments; elle n'a rien qui lui per-

mette de porter secours en temps de paix, s'il survenait une épidémie ou une autre calamité publique, rien qui puisse en temps de guerre faciliter l'œuvre des secours aux blessés. Le zèle et le dévouement des sociétés de secours volontaires seraient entièrement paralysés en cas de guerre par le manque absolu de matériel de secours.

On a déjà maintes fois signalé cette situation déplorable de la Croix-Rouge suisse, mais les ressources indispensables pour y porter remède font défaut, car les acquisitions de matériel, même réduites au strict nécessaire, occasionnent une dépense de plusieurs centaines de mille francs. Il ne peut être question de prélever cette somme sur les recettes courantes de la Croix-Rouge, même si on voulait échelonner la dépense sur plusieurs dizaines d'années. Et pourtant on comprendra qu'il y ait véritablement péril en la demeure, car la Suisse peut à tout moment se voir dans la nécessité de mobiliser son armée, comme cela lui est déjà arrivé si souvent autrefois, malgré son vif amour de la paix.

En présence de cette situation, la Direction de la Croix-Rouge suisse estime qu'il serait impardonnable de différer encore le moment de se procurer des ressources permettant de faire à bref délai les acquisitions nécessaires. Et si elle cherche